## INSCRIPTIONS 2022

## REPRISE DES COURS: LUNDI 05 SEPT

LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION:

AFIN DE FACILITER LES DEMARCHES IL EST PREFERABLE DE SE MUNIR

DU DOSSIER COMPLET QUE VOUS POUVEZ IMPRIMER SUR NOTRE SITE

www.jazzartdanse.com

LE REGLEMENT DE L'ANNEE SERA EFFECTUE LE JOUR DE L'INSCRIPTION SOIT:

- EN 10 X CHEQUES MENSUELS
- EN 3 X CHEQUES TRIMESTRIELS
- EN ESPECES CHAQUE MOIS

TOUT MOIS COMMENCE EST DU

LE REMBOURSEMENT DES COTISATIONS

SE PRATIQUERA SEULEMENT SOUS CONDITIONS.\*

\*(Blessure, accident ou demenagement accompagné
d'un certificat medical ou justificatif de domicile)

LE PAIEMENT DES COSTUMES DE FIN D'ANNEE EST A REGLER A PARTIR DU MOIS DE JANVIER, JUSQU'A FIN AVRIL DERNIER DELAI.

Jeudi ler Sept Vendredi 2 Sept 16h30 - 19h30

> Samedi 3 Sept 10h - 12h